Goodies marque allemande & propriété intellectuelle/industriel

Par JamesBS

Bonjour,

Je viens de créer ma petite société de marquage de vêtements et d'objets publicitaires.

Notre spécialité est d'être implanté dans le milieu motard.

Nous avons eu une demande de la part des membres du fan club d'un modèle d'une marque Allemande (sur Facebook) pour la création d'une gamme de produits sur le thème de leur véhicule.

Nos collaborateurs étant eux mêmes utilisateurs de ce modèle nous trouvons le projet plaisant.

Nos contenus sont apolitiques, cependant nous comprenons que le sujet est sensible quant a la propriété intellectuelle et industrielle.

Nous avons tenté de joindre sur les réseaux sociaux les CM de la marque, sans réponse.

Dans quelles limites et quels moyens pouvons nous utiliser le nom, la marque et le dessin de ce modèle ? (sans porter atteinte à la marque et à son image, l'objectif est bien au contraire de la valoriser, que les membres du "club" soient fiers de le porter lors des sorties et rassemblements).

J'avais penser a passer par un graphiste pour tracer une maquette minimaliste des lignes du véhicule (suffisamment neutre mais explicite). Qu'en pensez vous ?

Merci d'avance pour votre lecture et vos réponses. James.